



La thie et les crochets de fuseau en Europe : premiers éléments d'une recherche diachronique

Olivier Thuaudet

► To cite this version:

Olivier Thuaudet. La thie et les crochets de fuseau en Europe : premiers éléments d'une recherche diachronique. Cahiers LandArc, 2020, 35, pp.1-17. halshs-02492490

HAL Id: halshs-02492490

<https://shs.hal.science/halshs-02492490>

Submitted on 27 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahiers LandArc 2020 - N° 35

DIACHRONIQUE

La thie et les crochets de fuseau
en Europe : premiers éléments
d'une recherche diachronique



LandArc

ARCHÉOLOGIE
RECHERCHE
COMMUNICATION

La thie et les crochets de fuseau en Europe : premiers éléments d'une recherche diachronique

Olivier Thuaudet⁽¹⁾

Mots-clés :

Thie, crochet, fuseau, filage, Europe, archéologie, lexicographie.

Keywords:

Thie, spindle hook, spindle, spinning, Europe, archaeology, lexicography.

Résumé :

L'extrémité du fuseau est susceptible de recevoir des aménagements pour une meilleure fixation du fil à filer. Cela peut être une excroissance, une encoche ou une cannelure spiralée, ou bien encore un élément métallique, une thie ou un crochet avec ou sans douille. Un premier état des lieux d'une recherche diachronique au sujet de ces artefacts, généralement en alliage cuivreux, parfois en fer, d'après les données archéologiques actuelles, est ici présenté. Elle comprend un recensement lexicographique couplé à la documentation archéologique et ethnographique et a pour objectif principal de restituer l'ancienneté des usages et des évolutions dans les pratiques.

Abstract:

The end of the spindle can be fitted with fittings for a better fixing of the yarn to be spun. This can be a protrusion, a notch or a spiral groove, or a metal element, a thie or a hook with or without a bushing. An initial inventory of diachronic research on these artifacts, generally made of copper alloy, sometimes iron, based on current archaeological data, is presented here. It includes a lexicographical census coupled with archaeological and ethnographic documentation and its main objective is to reconstruct the antiquity of uses and changes in practices.

(1) Aix Marseille Univ, CNRS, IA3M, Aix-en-Provence, France, olivier.thuaudet@laposte.net

1. INTRODUCTION

Les instruments du filage manuel, la quenouille, le fuseau et ses accessoires la fusaïole, la thie et les crochets, ont fait l'objet d'attentions multiples dans la documentation scientifique, que ce soit dans le cadre de travaux thématiques sur les activités textiles ou de recherches plus restreintes sur un élément de cet outillage. Le sujet est vaste car la plupart de ces objets, et notamment le fuseau et sa fusaïole, sont d'un usage presque universel. Pour des raisons techniques, l'extrémité supérieure du fuseau peut être aménagée par différents moyens et notamment par l'adjonction d'éléments métalliques, une thie ou un crochet. Ces pièces, généralement en alliage cuivreux, parfois en fer, sont l'objet d'une recherche diachronique dont les premiers éléments sont ici présentés. Bien évidemment, l'étude de ces artefacts ne peut idéalement se faire sans prendre en compte la relation intime qu'ils entretiennent avec le fuseau et sa morphologie, leur support, et avec l'existence ou l'absence d'aménagements directement taillés dans la tête du fuseau. En outre, ainsi qu'il sera évoqué, l'emplacement de la fusaïole, les gestes de la fileuse et les caractéristiques du fil à obtenir ont leur importance. La principale limite de cette étude vient du fuseau lui-même, généralement en bois, matériau putrescible et donc rarement conservé. Les éléments métalliques fixés au sommet du fuseau ont pu, dans une mesure qu'il reste à explorer, également être employés pour des pièces nécessaires au fonctionnement des différents types de rouet connus depuis le second Moyen Âge. Toutefois, la documentation écrite, linguistique ou technique, semble faire une claire distinction. Le parti-pris adopté est donc de considérer les pièces ici étudiées comme relevant exclusivement du filage manuel. Cet article ne constitue qu'un état de la recherche. Il est donc par essence incomplet et nombre d'observations ou de questions n'ont pas encore trouvé leur plein développement.

La forme de filage manuel de très loin la plus courante en Europe occidentale, qui est aussi la plus efficace, est celle pratiquée avec un fuseau suspendu⁽²⁾. Après une première partie consacrée à l'utilité d'un aménagement de la tête du fuseau dans le cadre de ce filage, le propos se concentre sur un recensement lexicographique commenté de trois mots ou familles de mot ayant trait à l'extrémité du fuseau. Il permet de retrouver la terminologie propre aux aménagements qui peuvent y apparaître et fournit quelques éléments de réflexion pour le dernier chapitre consacré à un examen des découvertes archéologiques.

(2) Endrei 1968, p. 16. Le filage au fuseau suspendu est le seul à apparaître dans les manuels techniques français consultés.

2. L'EXTRÉMITÉ DU FUSEAU DANS LE CADRE DU FILAGE AU FUSEAU LIBREMENT SUSPENDU

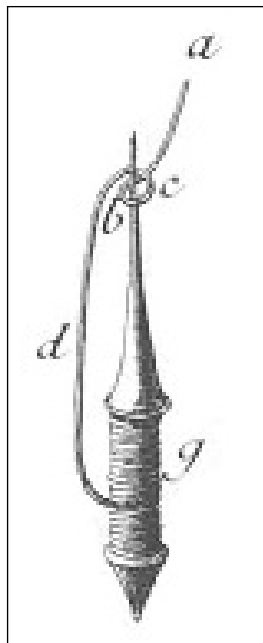


Fig. 1 – Détail du volume 4 des planches de la section « Fil et Laine » (d'après Diderot Denis, Le Rond d'Alembert Jean (dir.), 1751-1772).



Fig. 2 – Fuseau en bois de la région de Brie (France), 34 cm de long, XIX^e siècle (crédit Université d'Innsbruck).

Avant de pouvoir commencer le filage au fuseau librement suspendu – pratiquement le seul procédé mentionné dans la documentation technique des époques moderne et contemporaine –, la fileuse – ce travail était, sauf exception, réalisé par les femmes en Europe occidentale – doit fixer des brins de sa réserve de filasse, un simple amas, ou un écheveau retenu par une quenouille ou une bobine, sur le fuseau. Plusieurs possibilités lui sont offertes pour ce faire. Premièrement, concernant la filasse, elle « la tourne entre ses doigts, après l'avoir mouillée ; on lui donne ainsi un commencement de consistance : après quoi on lui fait faire sur l'extrémité du fuseau un tour ou deux (fig. 1), & on l'y arrête par un nœud ou une boucle, formée comme on voit ; a est le bout du fil qui tient à la filasse, & bcd est sa partie attachée sur le fuseau. La partie acb passant dessous la partie bcd, il se forme une boucle cbc, qui est serrée sur le fuseau par l'action de la fileuse & par le poids du fuseau »⁽³⁾. Il y a tout de même un risque que la boucle glisse. Il est donc possible de donner au fil une rotation autour du fuseau, sous la fusaïole, ainsi que le font des fileuses actuelles dont l'expérimentatrice autrichienne Karina Grömer⁽⁴⁾, ce qui donnera également plus de stabilité. Une excroissance (fig. 2), une

(3) Diderot et Le Rond d'Alembert 1751-1772, article fil.

(4) Grömer 2004, p. 176-177.



Fig. 3 – Fuseau en bois d'origine française, 25,6 cm de long, XIX^e siècle (crédit Université d'Innsbruck).

encoche ou une cannelure spiralée (fig. 3) – des aménagements attestés au moins depuis l'antiquité romaine⁽⁵⁾ –, un crochet inséré dans l'extrémité du fuseau (fig. 4) ou une tôle enroulée en forme de cône prémunissent également contre le glissement du nœud voire le remplacent. L'un des deux types de tôle enroulée actuellement répertoriés comporte une cannelure gravée en spirale (fig. 5) dans laquelle le fil est inséré. Le mouvement de torsion allié au poids du fuseau suffit à assurer la fixation. Le deuxième modèle (fig. 6) comprend un crochet autour duquel est fait une boucle ou simplement enroulé en spirale le fil.

Le filage au fuseau peut dès lors débuter. Il se réduit à trois opérations : étirer, tordre et renvider. La fileuse commence par faire tourner son fuseau d'une main, alors qu'il est en suspension dans le vide, ou lui

communique le mouvement du plat de la main contre sa cuisse, et à mesure étire de la filasse. Le mouvement de rotation du fuseau, dans le sens antihoraire ou dans le sens horaire, selon la volonté de la fileuse, se communique à la matière textile étirée qui se tord, respectivement en S ou en Z, et forme un fil dont le diamètre dépend de la nature du matériau et de l'intensité de l'opération d'étirement. Quand la longueur de fil atteint l'écartement maximal des bras, le fuseau est arrêté et la boucle poussée pour être défaits ou le fil ôté de sa cannelure. Le fil qui vient d'être étiré et tordu est ensuite renvidé, c'est-à-dire enroulé autour de l'axe du fuseau et son extrémité côté filasse est de nouveau fixée au bout du fuseau. L'étirage et le tordage peuvent reprendre⁽⁶⁾. La tôle conique à cannelure spiralée permet d'éviter la formation réitérée de la boucle et donc un gain de temps⁽⁷⁾. Il en est de même pour celle avec un crochet. Une fusaiole peut être ajoutée sur le fuseau lorsque nécessaire – si celui-ci est trop léger par rapport à la matière et au diamètre du fil espéré – pour le rendre plus pesant, donc lui donner plus d'inertie, et ainsi faciliter le filage en assurant une rotation plus égale et plus longue. Des témoignages de fileuses du siècle dernier signalent que des pesons de bois léger sont employés pour la laine et de lourds pesons de pierre pour le lin⁽⁸⁾.

Le filage au fuseau est utilisé pour produire du fil de laine⁽⁹⁾, de lin⁽¹⁰⁾ ou de chanvre⁽¹¹⁾, mais la soie ne se file point « car l'insecte qui la forme est chargé de cette opération ; on ne fait que la dévider et l'organiser »⁽¹²⁾, c'est-à-dire la retordre.



Fig. 4 – Fuseau en bois d'origine française, 30,5 cm de long, XIX^e ou XX^e siècle (crédit Université d'Innsbruck).



Fig. 5 – Fuseau en bois d'origine française, 27,1 cm de long, XIX^e siècle (crédit Université d'Innsbruck).



Fig. 6 – Fuseau en bois d'origine française, 28,4 cm de long, XIX^e siècle (crédit Université d'Innsbruck).

(5) Gostencnik 2011, p. 200-201, fig. 4.

(6) On se reportera, pour un descriptif technique complet du filage et des savoir-faire afférents, à Diderot et Le Rond d'Alembert 1751-1772 (article fil) à Roland de la Platière 1785 (section filage du lin et du chanvre), à Borgnis 1820 (p. 73-76), à Leblanc 1830 (p. 54-58) qui emprunte largement à ses prédécesseurs, et enfin à Grömer 2004.

(7) Borgnis 1820, p. 75.

(8) Worst 1984, p. 10.

(9) Savary des Bruslons 1723, p. 184.

(10) Roland de la Platière 1785, section Filature du lin et du chanvre.

(11) Diderot et Le Rond d'Alembert 1751-1772, article fil ; Roland de la Platière 1785, section Filature du lin et du chanvre.

(12) Borgnis 1820, p. 74.

3. LE RECENSEMENT LEXICOGRAPHIQUE

La dénomination des éventuels aménagements de l'extrémité supérieure du fuseau est des plus variée dans les dictionnaires et les traités techniques, à défaut, pour le moment, d'en avoir trouvé la trace dans les sources d'archives médiévales et modernes. Le recensement lexicographique mené ci-après a pour objectif de comprendre le sens que recouvre trois mots ou familles de mot employés dans l'espace de la France actuelle et s'il est possible de percevoir des particularités. Fort évidemment, le sens des mots est fortement corrélé à la compréhension qu'ont eu les auteurs du procédé technique du filage et de l'utilité de la présence d'un dispositif à l'extrémité du fuseau, à la fiabilité de leur travail d'autre part. Il est également nécessaire de prendre en compte la pratique de la copie ou du résumé des écrits des prédécesseurs, généralement sans attribution.

3.1. Le terme « thie »

Le mot français féminin *thie* apparaît pour la première fois dans notre documentation dans le *Dictionnaire étymologique* de Gilles Ménage publié en 1694⁽¹³⁾, sous la graphie *thie*, l'auteur estimant pouvoir rattacher ce mot à *theca*, «étui, gaine, fourreau», entre autres, en latin classique⁽¹⁴⁾, «dé à coudre», notamment, en latin médiéval⁽¹⁵⁾. Cet étymon est jugé impossible pour des raisons phonétiques par A. Thomas, mais sa proposition de le rapprocher du radical germanique qui se trouve dans le gothique *tiuhan*, «tirer»⁽¹⁶⁾ n'emporte pas plus l'adhésion des étymologistes. Le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* classe ce terme dans la catégorie des étymologies inconnues⁽¹⁷⁾. Dans les dictionnaires, encyclopédies et manuels en langue française des XVIII^e-XX^e siècles consultés, la graphie *thie* est presque exclusive. Le substantif féminin *tie*, se rencontre dans le dictionnaire de Gilles Ménage⁽¹⁸⁾ et les atlas ethnographiques consacrés à l'ouest de la France⁽¹⁹⁾ et, d'après A. Thomas, «dans tout le domaine occidental de la langue d'oïl»⁽²⁰⁾.

Pour Gilles Ménage, la *Thie* ou *Tie* est un «petit instrument de fer, dans lequel les fileuses mettent le bout d'en haut de leur fuseau... Le mot de thie est fort usité dans l'Anjou : où les thies de la Parroisse du May sont les plus estimées». Le mot est absent du *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière en 1690, de son édition corrigée et augmentée par Henri Basnage de Beauval en 1701, mais il fait son apparition dans l'édition de 1727 due à Jean-Baptiste Brutel de la Rivière⁽²¹⁾. La définition n'est rien d'autre que celle de Gilles Ménage.

Quelques années auparavant, en 1723, Jacques Savary des Bruslons, dans son *Dictionnaire universel du commerce*⁽²²⁾ rapporte que des fileuses «se servent d'une tille, qui est un petit morceau d'argent ou de fer blanc, fait un peu en vis, qui se met au bout d'en haut du fuseau au lieu de coche, et sur lequel le fil se lie comme de lui-même. Toutes les fileuses pour filer plus aisément, et donner un tournoiment plus égal à leur fuseau, le chargent d'un peu de plomb par le bas, ou d'un bouton de bois pesant». Le mot *tille*, relevé uniquement dans cet ouvrage, pourrait être une déformation de *thie*. La tille est dite prendre la place de la *coche*, une entaille ou un bouton à l'extrémité du fuseau comme il sera vu plus tard. Elle est donc amovible. La description de la thie/tille est suffisamment précise pour qu'elle puisse être mise en relation avec du mobilier archéologique ou connu ethnographiquement (fig. 5).

L'édition de 1752 du *Dictionnaire universel françois et latin*, dit de Trévoux⁽²³⁾, bien que confondant, dans un premier paragraphe, la thie et le peson, avec pour conséquence de fausses considérations étymologiques, fournit des éléments descriptifs plus précis : «Dans le Maine, l'Anjou, le Poitou, & autres Provinces de France, la thie est un petit instrument de fer, de cuivre ou d'argent qui est creux, & où l'on fourre la pointe d'en haut du fuseau à main, comme on fourre une baguette de pistolet, dans un tire-bourre. Cette thie est cannelée à colonne torse, c'est-à-dire, qu'elle a une rainure enfoncée, qui tourne en vis deux ou trois tours. C'est cette cannelure qui soutient le fil, sans pouvoir aller à droite ni à gauche». Les auteurs du dictionnaire dit de Trévoux font, en revanche, à nouveau erreur en expliquant que la cannelure «facilite aux fileuses la manière imperceptible, dont le fil qu'elles filent se place comme de lui-même, sur leur fuseau, à la différence de celles qui ne se servent point de thie, qui

(13) Ménage 1694.

(14) Gaffiot 2000.

(15) Du Fresne du Cange 1883-1887.

(16) Thomas 1900, p. 201-202

(17) FEW, t. 22, n° 2, p. 172-173.

<https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/lire/volume/222/page/173>

(18) Ménage 1694.

(19) *Ibid.*

(20) Thomas 1900, p. 201.

(21) Furetière et al. 1727, t. 4.

(22) Savary des Bruslons 1723, article fuseau.

(23) Dictionnaire 1752.

sont obligées de s'arrêter, à chaque aiguillée de fil qu'elles ont filé afin de le dévider (sic) sur le fuseau». En effet, avec ou sans thie, le renvidage est absolument nécessaire, car la thie joue un rôle de fixation et d'équilibrage du fuseau en rotation, suspendu au bout du fil en cours de torsion. Dans ce cas, l'erreur pourrait venir d'une mauvaise compréhension du texte de Jacques Savary des Bruslons. Les auteurs anonymes paraissent avoir compris que «le fil se lie comme de lui-même» sur le fuseau, c'est-à-dire qu'il s'y enroule mécaniquement grâce à la «vis» de la thie alors qu'en réalité le fil, par sa disposition dans la «vis» de la thie, se lie à celle-ci.

Les erreurs du *Dictionnaire universel françois et latin* ont une fâcheuse postérité puisque Louis de Jaucourt, collaborateur de l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert, reprend les étymologies erronées et recopie sans modification le passage descriptif et fonctionnel de la thie, attribuant par erreur la paternité du texte à Jacques Savary des Bruslons^[24]. Hugo Schuchardt, dans son étude pourtant très documentée sur la tête de fuseau commente le texte mais ne relève pas la faute^[25]. André Bendjebbar dans son ouvrage *La Vie quotidienne en Anjou* publié en 1983, s'appuyant sur l'Encyclopédie, assure que la thie, qui présente une cannelure intérieure (sic), «permettait un travail continu et soigné, et dispensait la fileuse de l'arrêt à chaque aiguillée de fil»^[26].

En 1899, dans son glossaire des parlers du Bas-Maine, Georges Dottin enregistre une nouvelle acception qui n'a pour le moment été rencontrée nulle part ailleurs : la ti est un «petit crochet de métal s'adaptant à l'extrémité de l'aiguille sur laquelle tourne le fuseau quand on file au rouet»^[27]. À l'exception de ce dernier cas, dans les dictionnaires et les traités techniques, la thie est donc une tôle métallique en forme de cône sur laquelle est gravée une cannelure en spirale (fig. 5) et qui est utilisée pour le filage au fuseau.

3.2. Le terme « coche »

Dans une étude étymologique parue en 1899, Hugo Schuchardt voit dans le terme latin féminin *cochlea*, en latin vulgaire *cochia*, qui signifie par exemple «escargot», «vis», l'étymon de mots latins et français désignant la thie de fuseau ou des aménagements dans la forme de l'extrémité du fuseau. Les dictionnaires en latin classique ou médiéval consultés ne m'ont pas permis d'identifier un terme pouvant se rapporter à la thie de fuseau, qu'il soit ou non fondé sur cet étymon. Le *Glossarium* de Charles du Fresne, sieur Du Cange, rapporte toutefois le mot *cocheria*, coche, c'est-à-

dire incision, et cite un document daté de 1535. L'une des acceptions de son équivalent italien, *cocca*, dans la première édition, en 1612, du *Lessicografia della Crusca in Rete*^[28] est ainsi décrite : *E COCCA diciamo a quel bottoncino, che è all'uno, e all'altro capo del fuso, che ritiene il filo, e anche quel poco d'annodamento, che vi si fa, perchè non iscatti, quando si gira il fuso, e si torce*. L'entrée *Fuso* ne fait que confirmer ce qui vient d'être dit : *Strumento di legno, lungo comunemente intorno a un palmo, diritto, tornito, e corpacciuto nel mezzo, sottile nelle punte, nelle quali ha un poco di capocchietto, che si chiama COCCA, alquale s'accappia il filo, acciò, torcendosi, non isgusci*. La coche paraît correspondre à un petit chapeau ou bouton et dont la fonction est de retenir le nœud réalisé pour le maintien du fuseau. Le terme désigne également le nœud qu'on met au bout du fil.

Annibale Antonini, qui reprend ces définitions dans son *Dictionnaire italien latin et françois* (1725)^[29] interprète *cocca* comme un «bouton» indépendant du fuseau, qu'on met à son extrémité. Plus tardivement, l'*Encyclopédie méthodique* de Roland de la Platière, parue en 1785^[30], rapporte que «la coche» peut être utilisée tout comme la «boucle, espèce de nœud qu'on est obligé de faire au fil pour l'arrêter au fuseau». La coche y est «un cône en fer, en acier, quelquefois en or, chez celles de nos élégantes qui s'amusent à filer, très allongé, creux à pouvoir y enchâsser assez avant la pointe du fuseau, qu'on y enfonce avec quelque effort pour que l'un & l'autre s'unissent avec fermeté, & ne fassent qu'un même corps; elle est creusée en hélice à la pointe extérieure, toujours plus profondément en se rapprochant de l'extrémité, de manière que la pointe se termine à-peu près comme un tire-bourre dont la mèche serait aplatie; c'est autour de cette coche & de sa rainure que le fil, partant du milieu du fuseau, passe, est contenu, & c'est par là même que le tors se communique du fuseau à la filasse, que le fil se forme enfin... Il est inutile d'observer que lorsque la fusée est achevée, que le fuseau est rempli, on en tire la coche pour la placer sur un nouveau fuseau, & ainsi de suite».

(24) Diderot et Le Rond d'Alembert 1756.

(25) Schuchardt 1899, p. 39-40.

(26) Bendjebbar 1983.

(27) Dottin 1899.

(28) Accademia della Crusca 1612.

(29) Antonini 1725.

(30) Roland de la Platière 1785, Filature du lin et du chanvre.

Le *Traité complet de mécanique appliquée aux arts* de Giuseppe-Antonio Borgnis, publié en 1820, synthétise le texte de Roland de la Platière mais ajoute que « la grandeur des coches est proportionnée à celle des fuseaux, dont les dimensions sont déterminées par la qualité de la filasse et par la finesse du fil qu'on doit en tirer »⁽³¹⁾. Concernant la coche, V. Leblanc, dans son *Manuel du bonnetier et du fabricant de bas* (1830) résume le traité de G. A. Borgnis⁽³²⁾.

Aux XIX^e et XX^e siècle, le terme *couca*, parmi les langues d'Oc, ou *koka*, en basque, paraît unanimement désigner l'action d'entailler le fuseau, c'est-à-dire de faire une coche, de le canneler⁽³³⁾ pour faire apparaître une spirale sur le bout du fuseau pour mieux retenir le fil pendant qu'on le tord⁽³⁴⁾. *Koka* est aussi la dénomination de la tie de fuseau à extrémité spiralée⁽³⁵⁾.

En conclusion, le mot coche désigne exclusivement une thie à cannelure (fig. 5) ou une entaille, quelle que soit sa forme, réalisée dans la tête du fuseau (fig. 3).

3.3. Le terme « mousclo » et ses dérivés

Le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* attribue au terme occitan féminin mousclo une étymologie latine, *muscula*, petite mouche⁽³⁶⁾. Un rapprochement entre le mouvement du fuseau lors du filage et la « danse circulaire » de l'insecte serait à l'origine du transfert⁽³⁷⁾. Le mot *mousclo*, avec une acceptation en tant que thie, est mentionné pour la première fois, dans la documentation rassemblée, dans le *Dictionnaire provençal et français* de Sauveur-André Pellas, en 1723⁽³⁸⁾. Sa morphologie n'est pas décrite mais celle de l'extrémité du fuseau fait l'objet de remarques : « Remarquez qu'en France les fuseaux ont à leur bout un cran, ou une coche ; et qu'on n'use point de mousclo. Quelques religieuses l'appellent (sic) une taye⁽³⁹⁾ ». Un demi-siècle plus tard, en 1785, Claude François Achard fait paraître le *Dictionnaire de la Provence et du Comté Venaissin*. Également orthographié *nousclo*, il s'agit d'une « petite gaine de métal que l'on met au bout d'un fuseau, à laquelle on adapte un petit croc qui sert à fixer le fil que l'on tord ». Le diminutif *nouscloun* définit « un croc de fil d'archal attaché à un fuseau qui n'a point de nousclo »⁽⁴⁰⁾. Le vocabulaire concernant la thie de fuseau s'accroît notablement avec les deux éditions datées de 1823 et 1841 du *Nouveau dictionnaire provençal-français* d'Étienne Garcin : la *mousclo* ou *mescoulo* et ses variantes désignent une cloche (sic)⁽⁴¹⁾ ou garniture de fuseau avec « croc »⁽⁴²⁾ ; la *mousclouroun* est le crochet⁽⁴³⁾, en fil de fer que l'on met à un fuseau⁽⁴⁴⁾. Le premier terme correspond à la thie

de fuseau, le deuxième à un crochet inséré dans le fuseau. L'action d'équiper le fuseau d'un crochet est dénommée *mousclourouna*⁽⁴⁵⁾, celui de l'en enlever, *demousclourouna*, celui d'ôter la thie, *demousclourar*⁽⁴⁶⁾. On s'attendrait à la présence du verbe *mousclourar*, mais celui-ci paraît avoir été oublié. Le dictionnaire de Gabriel Azaïs (1877-1878)⁽⁴⁷⁾ reprend certains termes, s'appuie sur le dictionnaire de Trévoux⁽⁴⁸⁾ pour sa définition de *mousclo*, la thie, mais *mescoulo* qu'Étienne Garcin voit comme une variante orthographique, reçoit une définition différente. Il s'agirait d'une entaille (coche) ou d'une cannelure spiralée pratiquée au bout du fuseau. Le verbe *mescoulo* est ainsi défini : entailler un fuseau pour faire une coche ou une cannelure, mettre un crochet sur le fuseau. *Mescoulo* et *mouscoulo* ne sont, en fait, que des variantes orthographiques comme le dictionnaire, très légèrement postérieur, de Frédéric Mistral (1879-1882) l'illustre abondamment⁽⁴⁹⁾. À la différence de ses deux prédécesseurs, le célèbre félibrige identifie les termes *mouscoulo* et *mouscloun* comme désignant tous deux soit une « thie », soit un crochet isolé, le premier pouvant aussi correspondre à une entaille faite dans le fuseau en guise de thie.

Dans le monde provençal, la *mousclo* ou *mouscoulo* est donc une thie avec une cannelure (fig. 5) ou un crochet (fig. 6) ou bien encore une entaille (fig. 3) au sommet du fuseau. Ses diminutifs désignent un crochet sans douille (fig. 4).

(31) Borgnis 1820, p. 76.

(32) Leblanc 1830, p. 57.

(33) Couzinié 1850 ; Mistral 1879-1882 ; Gourgaud 2019.

(34) Gary 1845 ; lhande 2019.

(35) lhande 2019.

(36) FEW, t. 6, n° 3, p. 260.

<https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/lire/volume/063/page/160>

(37) Von Carl 1976, p. 99.

(38) Pellas 1723.

(39) Le mot *taye* désigne ordinairement une grand-mère, une aïeule.

(40) Achard 1785.

(41) Garcin 1823.

(42) Garcin 1841.

(43) Garcin 1823.

(44) Garcin 1823 ; Garcin 1841.

(45) Garcin 1841.

(46) Garcin 1841. Dans Garcin 1923, les entrées sont les participes passés adjectivés et substantivés *demouscloura* et *demousclourouna*.

(47) Azaïs 1877-1878.

(48) Dictionnaire 1752.

(49) Mistral 1879-1882.

3.4. Éléments de synthèse

Le crochet à douille, *mousclo* ou *mouscoulo* en provençal, n'est pas mentionné dans les dictionnaires en langue française ni dans les ouvrages techniques dans cette même langue. Cette absence est peut-être le reflet d'une inexistence de cet objet dans le nord de la France jusqu'à récemment. Dans le *Dictionnaire provençal et français* de Sauveur-André Pellas, en 1723⁽⁵⁰⁾, il est dit « qu'en France les fuseaux ont à leur bout un cran, ou une coche ; et qu'on n'use point de *mousclo* ». Les pièces connues pour les XIX^e et XX^e siècles pour cet espace géographique traduiraient une nouvelle diffusion de l'usage de cet objet. La thie ou coche, cône entaillé d'une cannelure, *a contrario*, y aurait été fréquemment utilisée puisqu'elle apparaît systématiquement dans ces écrits. En l'état actuel des données, et pour éviter toute confusion, il est donc préférable de dénommer *thie* un cône en tôle avec cannelure, *crochet à douille* un cône en tôle terminé par un crochet et *crochet* la simple tige terminée par un recourbement.

4. LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Le fuseau se doit d'être un objet longiligne et symétrique pour assurer l'équilibre de l'objet et une rotation régulière, mais sa morphologie peut varier avec la présence d'élargissements et de rétrécissements aux formes diverses, certains pour retenir la fusaïole, d'autres pour alourdir le fuseau ou définir la zone pour le renvidage (fig. 3) si on en juge par les pièces connues pour les XIX^e et XX^e siècles. L'ajout d'une fusaïole au fuseau n'est pas nécessaire si le fuseau est suffisamment pesant pour la matière travaillée. La présence d'un aménagement à l'extrémité du fuseau n'est également en rien systématique. Trois types d'objets métalliques peuvent y être disposés : le crochet à douille (fig. 6), le crochet (fig. 4), la thie (fig. 5). Tous permettent le filage selon les rotations horaires et antihoraires.

4.1. Le crochet à douille

Quelle que soit sa datation, le crochet à douille est fabriqué dans une tôle enroulée en forme de cône dont l'extrémité pointue est repliée, peut-être autour d'un petit mandrin, pour former un crochet. Celui-ci est agencé de telle sorte que la jonction longitudinale des deux bords de la tôle, non soudés, est souvent visible sur l'intérieur du crochet. Ce



Fig. 7 – Détail d'une œnochoé attique à fond blanc datée des environs de 490 avant J.-C., conservée au British Museum (crédit Marie-Lan Nguyen, Wikimedia Commons, CC-BY 2.5).

dernier peut être centré (fig. 6) ou décentré (fig. 8-9). Un crochet en position centrée permet un meilleur équilibrage du fuseau puisque le fil auquel il est suspendu est positionné dans l'axe de l'objet, ce qui permet d'éviter des mouvements parasites de lacet. Mais la fréquence des crochets décentrés par rapport à l'axe de la douille depuis les origines jusqu'au Moyen Âge indique que cet aspect était peu ou pas gênant.

Le fuseau est une invention précoce et, du fait de la périssabilité du bois, matériau sans doute le plus souvent utilisé, sa forme n'est pas aisément documentable. Par conséquent, l'apparition des premiers aménagements de l'extrémité du fuseau est bien difficile à dater. La figuration d'une fileuse sur une œnochoé attique à fond blanc datée des environs de 490 avant J.-C., conservée au British Museum, est donc particulièrement précieuse (fig. 7).

(50) Pellas 1723.

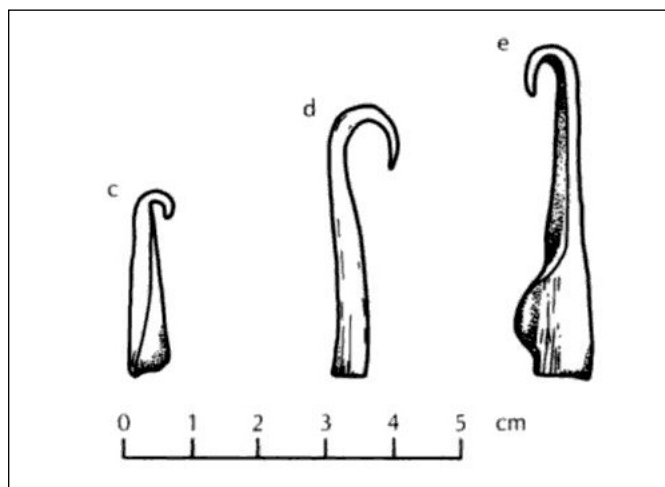


Fig. 8 – Crochets à douille de fuseau de l'Époque grecque classique mis au jour à Olynthus en Chalcidique, en Grèce. Photo par D. M. Robinson (d'après Robinson 1941, pl. 119, n° 1884, 1891, 1886).

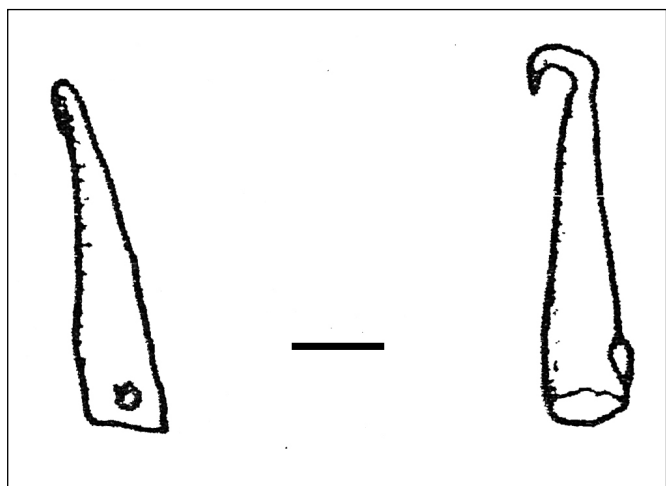


Fig. 9 – Crochet à douille de fuseau avec perforation pour le passage d'un rivet, site de castellu (V^e-VII^e siècles) à Corte, Haute-Corse (d'après Ermeti 1989, n° 186).

Le fuseau semble terminé, à son extrémité supérieure, par un crochet autour duquel est réalisé un nœud. Il est visuellement impossible de déterminer s'il s'agit d'un crochet taillé lors de la fabrication du fuseau ou d'un élément rapporté. Un fuseau avec un crochet analogue apparaît sur une plaque de marbre contemporaine trouvée sur l'Acropole d'Athènes⁽⁵¹⁾. Platon, dans le Mythe d'Er le Pamphylien, positionne un crochet (ἀγκιστρον) à l'extrémité du fuseau qui meut le ciel⁽⁵²⁾. Il est probable que ces appendices appartiennent à des crochets décentrés à douille comme il en a été trouvé pour l'époque grecque classique à Olynthus en Chalcidique (fig. 8)⁽⁵³⁾ puisque l'apparition des crochets isolés pour fuseau est semble-t-il plus tardive. Les modalités de la diffusion de ce modèle à douille en alliage cuivreux à travers l'Europe n'ont

pas encore fait l'objet de recherches, mais un rapide survol de la documentation atteste de leur présence, avec crochet décentré ou non, dans le sud et le centre-est de la France continentale (Haute-Garonne, Ardèche, Var, Isère, Jura)⁽⁵⁴⁾, en Corse⁽⁵⁵⁾, en Suisse – À Augst, ils ont été identifiés par erreur comme des instruments de chirurgie⁽⁵⁶⁾ –, en Carinthie en Autriche⁽⁵⁷⁾, pour des contextes datés entre le I^{er} siècle et le V^e siècle. Une perforation pour le passage d'un rivet ou d'un clou se perçoit sur certaines de ces pièces (fig. 9) qui n'étaient donc pas amovibles. L'absence de soudure permet de jouer sur la souplesse de la tôle pour l'insertion en force de la douille retenue sur le fuseau par friction.

Des crochets à douille dans un matériau indéterminé sont signalés, en association avec des fusaïoles, dans des sépultures féminines du III^e siècle du cimetière de Skovgårde en Zélande au Danemark⁽⁵⁸⁾. Ce modèle était-il produit dans l'actuel Danemark ou a-t-il fait le voyage depuis le monde romain ainsi que la vaisselle qui y a été retrouvée ?

En Espagne, une mosaïque romaine du IV^e siècle dans la villa de La Olmeda, en Castille-et-León, figure une femme tenant à la main une quenouille et un fuseau qui se termine par un crochet à douille (fig. 10). La fusaïole hémisphérique est disposée juste au-dessous du crochet et au-dessus du fil renvidé. Un peu plus tardivement, des pièces à crochet décentré en alliage cuivreux datables des V^e-VI^e siècles ont été trouvées sur le site de Butrint à Saranda en Albanie⁽⁵⁹⁾, dans un contexte du VI^e ou du début du VII^e siècle dans la ville ancienne d'Assos à Behramkale en Turquie⁽⁶⁰⁾. En Cantabrie, plusieurs grottes wisigothiques à usage funéraire ont livré des exemplaires en fer à petit crochet décentré, parfois interprétées à tort comme des pointes de flèche⁽⁶¹⁾.

(51) Barber 1992, p. 68.

(52) *Ibid.*

(53) Robinson 1941, pl. 119, n° 1884, 1891, 1886.

(54) Gilles (A.), Embout de fuseau (Artefacts : FSO-4007) (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=FSO-4007>), page consultée le 30/01/2020.

(55) Loreti 1989, p. 97, n° 186. L'occupation du site de Castellu à Corte est datée entre le V^e et le VII^e siècle.

(56) Riha 1986, p. 85, n° 644 à 647.

(57) Gostenčnik 2001, p. 572 ; Gostenčnik 2003, fig. 2, n° 1 ; Dolenz 2003, p. 133-134, fig. 12.

(58) Ekregen 2006, p. 111.

(59) Beatrice 2019, p. 104 ; p. 105.

(60) Böhlendorf-Arslan 2017, p. 220.

(61) Gutiérrez Cuenca et Hierro Gárate 2010, p. 267.



Fig. 10 – Détail de la mosaïque de l'Oecus Achilles dans Skyros, IV^e siècle, dans la villa de La Olmeda, en Castille-et-León (crédit Conseil provincial de Palencia).

Elles proviennent de la grotte de Las Penas (VII^e-VIII^e siècles)⁽⁶²⁾, de la grotte de Portillo del Arenal (V^e-VIII^e siècles)⁽⁶³⁾ et de la grotte Calero II⁽⁶⁴⁾. De la grotte de Cudón provient une pièce analogue en alliage cuivreux⁽⁶⁵⁾. Ces quelques éléments bibliographiques illustrent la dispersion géographique des découvertes et donnent quelques idées de l'ampleur de l'usage de ce crochet à douille durant les premiers siècles de notre ère.

Un important travail de documentation reste à accomplir pour couvrir l'espace européen et ses marges et documenter notamment le haut Moyen Âge et le Moyen Âge central. La bibliographie rassemblée ne témoigne en effet à nouveau de ces objets qu'à partir du XII^e siècle. À l'emplacement de la ville byzantine de Corinthe en Grèce, les fouilles ont mis au jour de nombreux exemplaires de crochets à douille en alliage cuivreux, à crochet exclusivement centré, dans des contextes datés du XII^e au XIV^e siècle⁽⁶⁶⁾. Sur le site de Roca à Melendugno dans les Pouilles en Italie, trois spécimens à crochet décentré proviennent de contextes centrés sur le XIV^e

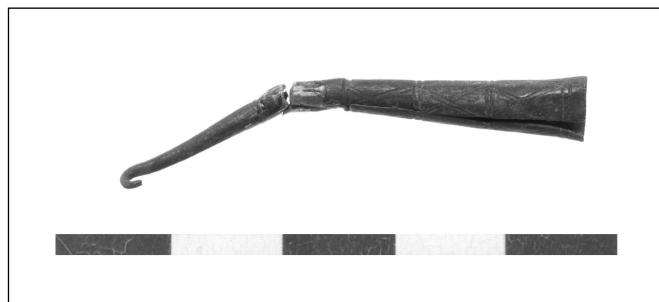


Fig. 11 – Crochet à douille de fuseau mis au jour dans un contexte d'époque franque (1210-1458) (crédit ASCSA).

siècle (fig. 12, n° 1 à 3). L'un d'eux comporte une perforation pour le passage d'un rivet.

Un crochet à douille mis au jour dans un contexte d'époque franque (1210-1458) à Corinthe se signale par la présence d'un décor incisé constitué de registres de lignes doubles se croisant séparées par des lignes doubles (fig. 11)⁽⁶⁷⁾. La présence d'un décor est particulièrement courante sur les pièces d'époque moderne ou contemporaine. Cinq thies découvertes dans le Var et les Bouches-du-Rhône portent un décor gravé similaire (fig. 12, n° 4 à 8) : des courbes obliques circonscrites par une ou deux lignes horizontales. Deux autres objets ont été tout d'abord estampés, puis certaines zones ainsi délimitées ont été remplies de traits verticaux parallèles ou d'un quadrillage oblique incisé (fig. 12, n° 9 et 10). Le décor est entièrement imprimé pour une pièce au bord inférieur découpé (fig. 12, n° 11). Pour l'ensemble de ces thies, l'ornementation est continue entre les deux bords de la tôle enroulée ce qui, dans le cas d'un décor gravé, rend nécessaire une réalisation après mise en forme, vraisemblablement sur un support conique. Dans certains cas, le crochet est manquant, la tôle ayant rompu au commencement du recourbement⁽⁶⁸⁾.

(62) Serna Gancedo 2005, p. 256-257. Gutiérrez Cuenca et Hierro Gárate 2010, p. 265-266.

(63) Gutiérrez Cuenca et Hierro Gárate 2010, p. 266 ; Hierro Gárate 2011, p. 367.

(64) Gutiérrez Cuenca et Hierro Gárate 2010, p. 267.

(65) Gutiérrez Cuenca et Hierro Gárate 2010, p. 268.

(66) Recherche effectuée sur <http://corinth.ascsa.net/research?v=default> avec le terme « spindle hook »

(67) Objet MF 7761, L = 4,3 cm, d max = 0,6 cm (<http://corinth.ascsa.net/id/corinth/object/mf%207761>).

(68) Peut-être faut-il intégrer à ce type deux artefacts, l'un avec des traces de tissu, mis au jour dans des remblais XII^e-XIX^e siècles au château de Peyrepertuse dans l'Aude (Barrère 2000, p. 233).

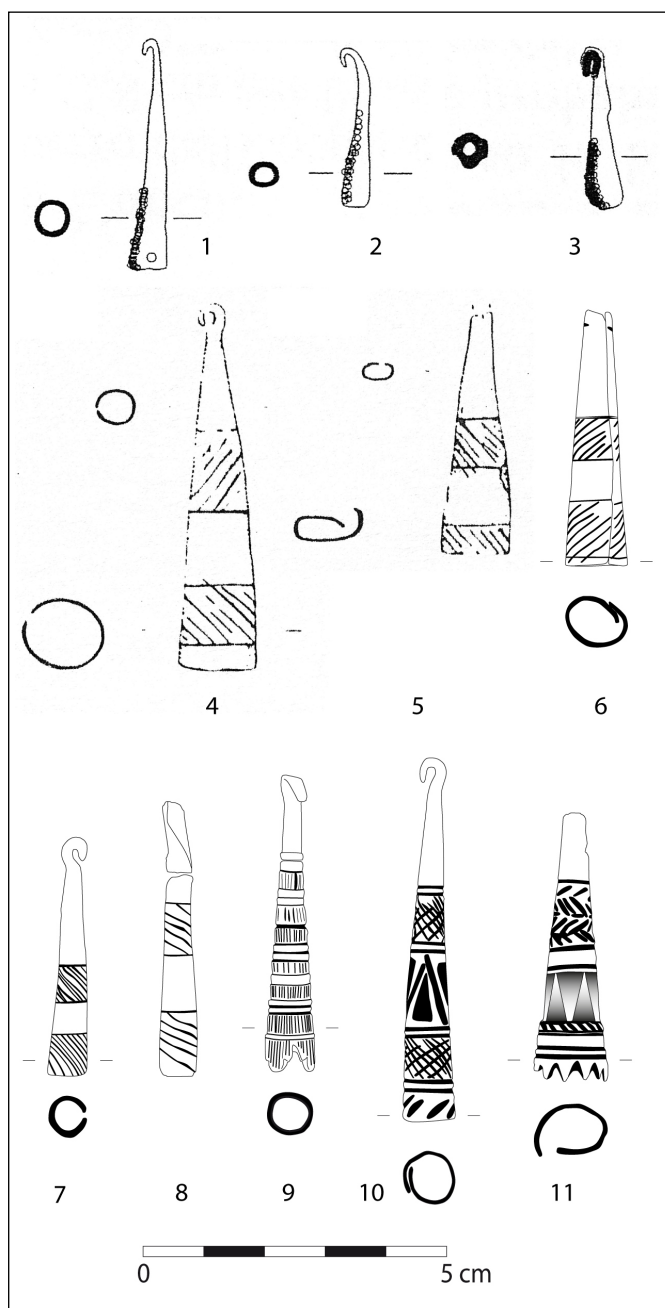


Fig. 12 – Crochets à douille de fuseau de la fin du Moyen Âge jusqu'à l'Époque contemporaine. Site de Roca, Melendugno, province de Lecce, Italie (d'après Lombardi 2008, p. 416) : n° 1, XIV^e-XV^e siècle ; n° 2, Fin XIII^e-XIV^e siècle ; n° 3, Seconde moitié XIV^e-début XV^e siècle. Quartier de l'Île, Martigues, Bouches-du-Rhône, France (d'après Chausserie-Laprée et al. 1984, p. 47) : n° 4 et 5, Époque moderne. Castrum d'Amphoux, Fox-Amphoux, Var, France (d'après Lemoine 2008, p. 686-687 ; Dessin O. Thuaudet) : n° 6, H.S., prospection. Alcazar, Marseille, Bouches-du-Rhône, France (d'après Thuaudet et Chazottes 2014, p. 327) : n° 7, remblai milieu XIX^e-début XX^e siècle ; n° 8, remblai XX^e siècle. Collège Vieux-Port, Marseille, Bouches-du-Rhône, France (ibid.) : n° 9 et 10, H.S. Place Villeneuve-Bargemon, Marseille, Bouches-du-Rhône, France (ibid.) : n° 11, contexte inconnu.

Les objets de la fin du Moyen Âge et plus récents ici répertoriés sont tous en alliage cuivreux alors que la documentation écrite moderne et contemporaine mentionne régulièrement le fer comme matériau préférentiel et que les fuseaux des XIX^e et XX^e siècles connus par ailleurs ont tous des pièces en fer⁽⁶⁹⁾. Il y a pu y avoir une évolution dans l'utilisation des métaux mais il convient également d'observer que les exemplaires en fer pourraient être aisément confondus, en raison de l'oxydation, avec des fers de traits, même si leur masse apparaît bien plus lourde. Les objets cuivreux ne sont pas non plus à l'abri d'une erreur d'identification : instrument de chirurgie⁽⁷⁰⁾, lest⁽⁷¹⁾ et peut-être également bouterolle de fourreau ou ferret de lacet⁽⁷²⁾.

4.2. Le crochet

Le crochet est une simple tige métallique de section carrée dont l'extrémité est terminée par un recourbement de section carrée (fig. 4). La partie destinée à pénétrer dans le bois du fuseau peut être droite ou torsadée. Dans ce dernier cas, l'objet est peut-être inséré à la façon d'une vis dans un trou préexistant. Ces objets en alliage cuivreux, certains avec une tige torsadée, rarement en fer, parfois interprétés comme des épingles de couture ou des hameçons, paraissent avoir été utilisés dans les sociétés barbares du nord et du nord-est de l'Europe – Hongrie, Slovaquie, Autriche et Pologne – pour des contextes datés de La Tène C1 à La Tène D1. En Pologne, des exemplaires ont été retrouvés insérés dans une fusairole. Ils peuvent mesurer jusqu'à 10 cm de long et pour plusieurs d'entre eux le crochet présente le décor stylisé d'une tête animale⁽⁷³⁾. Sur le site de la ville antique de Magdalenberg (50 av. J.-C.-50 ap. J.-C.) en Carinthie dans le sud de l'Autriche, ont été découverts 125 pièces en alliage cuivreux – trois avec un crochet évoquant une tête

(69) Voir par exemple la collection de fuseaux de l'université d'Innsbruck en Autriche sur https://www.uibk.ac.at/urgeschichte/projekte_forschung/abt/spindeltypologie/frankreich.html en

(70) Lemoine 2008, p. 688.

(71) L'objet est décrit comme ayant un « décor géométrique » et provient d'un remblai daté au plus tôt de la fin du XVI^e siècle au château de Vernègues dans les Bouches-du-Rhône (Schmit 2003, p. 24).

(72) Schuchardt 1899, p. 40.

(73) Gostenčnik 2000 ; Gostenčnik 2001, p. 574 ; Gostenčnik 2003.

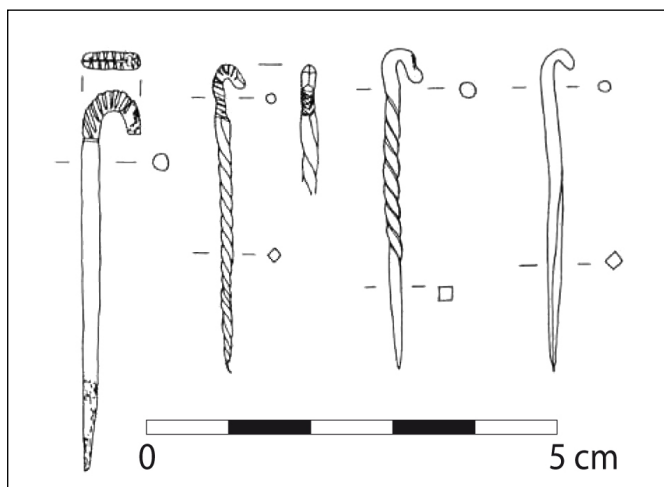


Fig. 13 – Crochets de fuseau provenant de la ville antique de Magdelensberg (50 av. J.-C.-50 ap. J.-C.) en Carinthie dans le sud de l'Autriche (d'après Gostenčnik 2001, fig. 1).

animale— et une en fer (fig. 13). Elles sont de plus petite taille, généralement entre 2,8 et 3,8 cm de long, et 98 ont une tige torsadée. Des déchets attestent d'une fabrication sur place^[74]. Des fuseaux en bois de l'Égypte romaine ou copte conservés au musée du Louvre témoignent d'une des multiples possibilités d'agencement : une ou deux fusaïoles sont systématiquement positionnées juste au-dessous du crochet inséré dans l'extrémité supérieure du fuseau^[75].

L'origine des crochets et le lien éventuel qui pourrait exister avec les thies à crochet grecques sont pour le moment difficiles à établir^[76]. Des découvertes datées entre le I^{er} et le III^e siècle en Autriche, sur les sites des villes antiques de

Flavia Solva et de Carnuntum^[77], d'un vicus à St Michael am Zolfeld^[78] et de la villa romaine de Srejach à proximité de Virunum^[79], ainsi qu'une pièce en argent associée à une fusaïole dans une tombe féminine alaman^[80] renseignent sur la poursuite de l'usage du crochet.

Force est de constater que la documentation archéologique actuellement rassemblée ne fournit pour la suite aucun élément probant et la trace de ces crochets de fusaïole se perd jusqu'à leur mention en 1785 dans le *Dictionnaire de la Provence et du Comté Venaissin* de Claude François Achard sous la dénomination *nouscloun*^[81]. Il est curieux que le crochet n'apparaisse que dans les dictionnaires de langue provençale. L'attention portée par Achard à ce petit objet et à sa dénomination a très certainement conditionné les futurs travaux et la rédaction des nouveaux dictionnaires. Dans les dictionnaires de langue d'oïl puis de langue française, le mot crochet ne désigne jamais un aménagement de la tête du fuseau. Il est encore trop tôt pour affirmer que les fuseaux à crochet n'ont pas été employés, en France, hors de Provence, sur de si faibles considérations, mais cette possibilité mérite d'être envisagée.

En 1875, dans son étude sur l'histoire de la filature, du tissage et de la couture, Hermann Grothe répertorie plusieurs formes de fuseau avec crochet centré (fig. 14, s, t, w et x). La plupart comportent une fusaïole juste au-dessous de celui-ci mais pour un modèle elle est au bas du fuseau^[82]. Hugo Schuchardt, en 1899, en trouve la trace en Italie, en Campanie avec fusaïole sous le crochet, en Calabre, avec

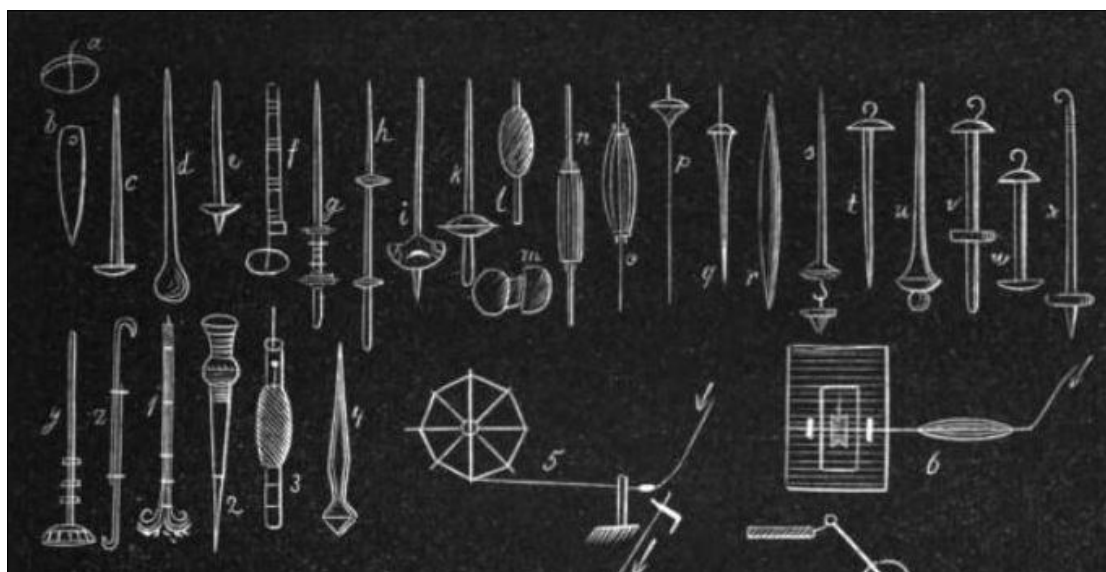


Fig. 14 – Répertoire de fuseaux connus à travers le monde (d'après Grothe 1875, p. 17).

(74) Gostenčnik 2000 ; Gostenčnik 2001, p. 574-576 ; Gostenčnik 2003, p. 9.

(75) Rutschowskaya 1986, p. 44-48.

(76) Gostenčnik 2000, p. 11.

(77) Gostenčnik 2014, p. 87, 90.

(78) Dolenz 2003, p. 133-134, fig. 12.

(79) Gostenčnik 2014, p. 91.

(80) Gostenčnik 2000, p. 9.

(81) Garcin 1823 ; Garcin 1841.

(82) Grothe 1875, p. 17.

fusaïole en bas du fuseau dans les Asturies en Espagne, sans fusaïole dans les Asturies et au Portugal. Dans ces deux dernières zones géographiques, il ne servirait pas au filage mais pour retordre, c'est-à-dire lier deux fils déjà filés⁽⁸³⁾. Au début du XX^e siècle, des crochets de fuseau pour fils à retordre sont signalés à Siebenbruggen en Roumanie⁽⁸⁴⁾. Le fuseau avec fusaïole en position haute est encore courant en Europe de l'Est au XX^e siècle⁽⁸⁵⁾. D'après les renseignements récoltés par Hugo Schuchardt, en Campanie, le fuseau avec une fusaïole sous le crochet ou dans la partie centrale d'une longue fusaïole à crochet est roulé avec la main contre la cuisse pour lui donner le mouvement⁽⁸⁶⁾. En ce début de XXI^e siècle, le fuseau à crochet, toujours avec une fusaïole à peu de distance du crochet, est devenu très courant auprès des fileuses amateurs qui le font parfois tourner avec la main contre la cuisse.

Les futures recherches auront pour objectif de dévoiler si le vide constaté dans la bibliographie archéologique pour le Moyen Âge et l'Époque moderne n'est pas le résultat de mauvaises interprétations ou d'une absence d'identification du mobilier. D'autres hypothèses sont envisageables tel qu'une perte d'intérêt pour ce type d'aménagement de l'extrémité du fuseau ou des spécificités géographiques de son usage que ne permettrait pas de percevoir la trop grande polarisation de ma bibliographie sur l'Europe de l'Ouest.



Fig. 15 – Fuseaux à thie d'Époque contemporaine de la région des Deux-Sèvres (crédit Alexandre Production/ Musée du Textile et de la Mode, Cholet).

4.3. La thie

Dans la documentation rassemblée, la thie fait son apparition au cours du second Moyen Âge (fig. 15) bien qu'il existe des fusaïoles avec encoche oblique gravée ou découpe oblique au moins depuis l'époque romaine⁽⁸⁷⁾. Cette apparition tardive pourrait trouver son explication dans le fait qu'une encoche gravée ou une découpe oblique remplit très bien l'office d'une thie. D'ailleurs, aux XIX^e et XX^e siècles, les deux

coexistent⁽⁸⁸⁾. La thie est en revanche absente des fuseaux actuels, mais des fuseaux en bois à l'extrémité cannelée en spirale sont attestés.

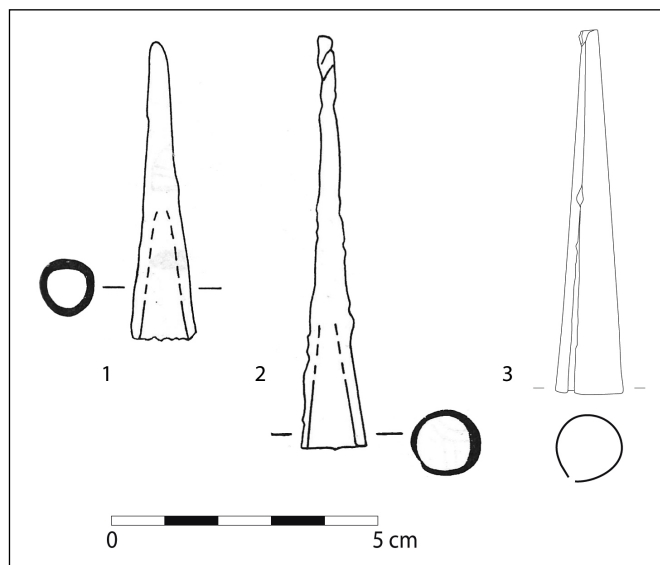


Fig. 16 – Thies en fer de fuseau médiévales. Village médiéval de Corné, L'Isle-Bouzon, Gers, France (d'après Lassure 1995, p. 432-433) : n° 1 et 2, surface du site daté vers 1170-vers 1250. Castrum Saint-Jean, Rougiers, Var, France (d'après Démians d'Archimbaud 1980, p. 516 ; Dessin O. Thuaudet) : n° 3, couche de dépotoir associée à l'effondrement d'un bâtiment, vers 1360-vers 1370/1375.

À l'aune de la documentation rassemblée, les premières thies, en fer, l'une complète avec une cannelure sur deux spires, sont observées sur le village médiéval de Corné à L'Isle-Bouzon dans le Gers (fig. 16, n° 1 et 2). Au castrum Saint-Jean de Rougiers, une tôle en fer conique, issue d'un niveau du milieu du XIV^e siècle, interprétée comme un ferret de lacet, se révèle être une thie de fuseau avec une toute petite encoche oblique pour coincer le fil (fig. 16, n° 3). De nombreuses thies en alliage cuivreux ont été retrouvées à Avignon dans des niveaux essentiellement datés du XIV^e siècle (fig. 17, n° 1 à 6). Elles sont toutes sans décor et la cannelure ne dépasse ordinairement pas une seule spire.

(83) Schuchardt 1899, p. 39, fig. III, VI, VII, p. 40-41.

(84) Gostenčnik 2003, p. 10.

(85) Gostenčnik 2011, p. 200.

(86) Schuchardt 1899, p. 40.

(87) Alfaro Giner 1984, p. 79-80 ; Gostenčnik 2011, p. 200, fig. 4, n° 6.

(88) La collection de fuseaux de l'université d'Innsbruck en Autriche l'illustre : https://www.uibk.ac.at/urgeschichte/projekte_forschung/abt/spindeltypologie/frankreich.html.en

Une pièce médiévale mise au jour au palais de Sintra au Portugal (fig. 17, n° 10) et des objets modernes découverts dans le sud de la France aux Baux-de-Provence (fig. 17, n° 8), à Marseille⁽⁸⁹⁾, et à Perpignan (fig. 17, n° 9) comportent les mêmes caractéristiques. Un exemplaire issu d'un niveau du second tiers du XIV^e siècle du *castrum* de Montréal-de-Sos

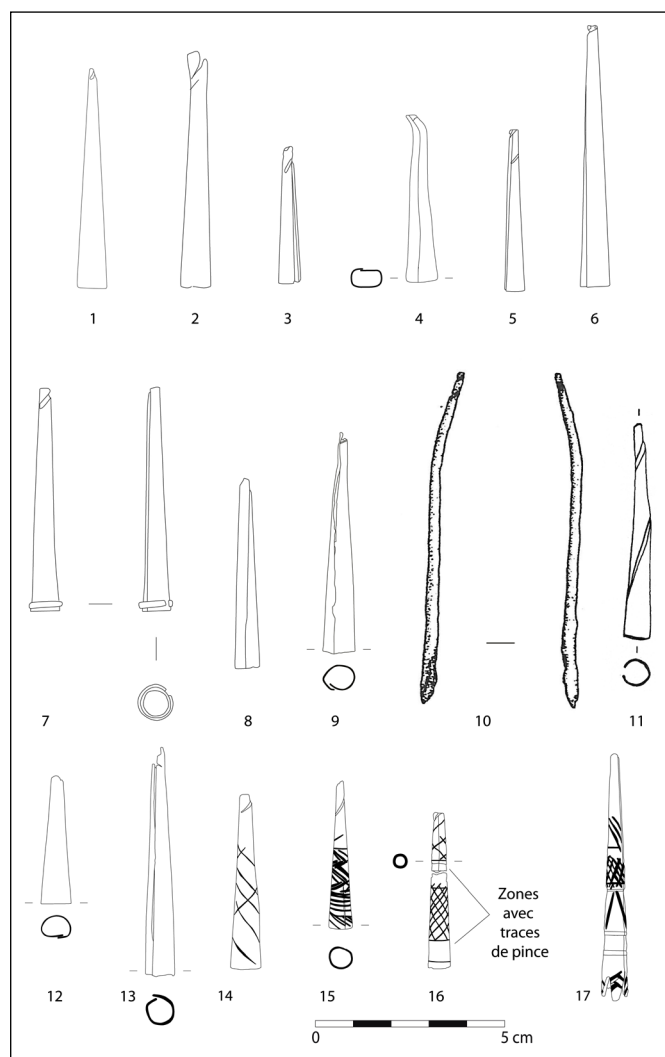


Fig. 17 – Thies en alliage cuivreux de fuseau médiévaux et modernes. Impasse de l'Oratoire, Avignon, Vaucluse, France (Dessins O. Thuaudet) : n° 1, début XIV^e siècle ? ; n° 2 et 3, deuxième moitié XIV^e siècle ; n° 4 et 5, datation inconnue ; n° 6, XV^e siècle ou postérieur. Château de Montréal-de-Sos, Auzat, Ariège (d'après Guillot et al. 2017, p. 259 ; Dessin O. Thuaudet) : n° 7, XIV^e siècle. Fossé Sainte-Catherine au château des Baux-de-Provence, Les Baux-de-Provence, Bouches-du-Rhône, France (Dessin O. Thuaudet) : n° 8, remblai de la seconde moitié du XVI^e siècle. Académie, Perpignan, Pyrénées-Orientales (Dessin O. Thuaudet) : n° 9, remblai moderne. Palais national de Sintra, Région de Lisbonne, Portugal (d'après Amaro 1992, p. 117-120) : n° 10, fin XIV^e siècle-1^{er} quart XV^e siècle. Le Troclar, Lagrave, Tarn, France (d'après Pousthomis-Dalle et al. 1998, p. 51) : n° 11, Inconnue. Église Saint-Blaise, Arles, Bouches-du-Rhône, France (Dessins O. Thuaudet) : n° 12, 14, 16 et 17 H.S. ; n° 13 et 15, remblai XVIII^e siècle.

à Auzat en Ariège comporte une bague peut-être utilisée pour le serrage (fig. 17, n° 7).

La fouille des remblais amenés au XVIII^e siècle dans l'église Saint-Blaise a fourni un petit ensemble de thies, pour quelques-unes sans décor (fig. 17, n° 11 et 12). D'autres arborent, tout comme les crochets à douille, une ornementation gravée géométrique et éventuellement une découpe du bord inférieur (fig. 17, n° 13 à 17). La documentation archéologique présentée ici, presque exclusivement centrée sur le sud de la France, ne doit pas faire oublier que les sources écrites rapportent l'existence de la thie dans le nord de la France et ailleurs en Europe de l'ouest.

5. UNE ÉTUDE À POURSUIVRE

Le petit outillage métallique qui surmonte le fuseau est, pendant la plus grande partie de l'histoire de son utilisation, sans ornementation. Plus spécifiquement, l'ornementation des thies et crochets à douille n'est sans doute pas antérieure au XV^e siècle et est probablement généralisée à partir du XVIII^e siècle. Dans le mobilier rencontré tout au long de cette étude, le diamètre maximal des douilles des thies et des crochets à douille est généralement compris entre 0,6 et 0,8 cm et leur longueur entre 3,5 et 7,5 cm. Le corpus est actuellement trop faible pour qu'une étude statistique des dimensions en tenant compte des facteurs temporels et géographiques puisse être menée mais elle se justifie. En effet, le *Traité complet de mécanique appliquée aux arts* de Giuseppe-Antonio Borgnis, publié en 1820, rapporte que « la grandeur des coches est proportionnée à celle des fuseaux, dont les dimensions sont déterminées par la qualité de la filasse et par la finesse du fil qu'on doit en tirer »⁽⁹⁰⁾.

L'archéologie ne nous livre presque toujours que des matériaux non périssables. Thies, crochets à douille et crochets sont généralement retrouvés isolés bien que, dans des contextes funéraires très anciens, ils soient parfois associés à une fusaïole et témoignent probablement du fuseau qui les supportait. Le crochet était sans doute fixé à demeure au sommet de la fusaïole mais il n'en était pas toujours de même de la thie et du crochet à douille. Quelques exemplaires de ce dernier modèle comportent une perforation qui illustre une

(89) Objet inédit, comblement de four de bronzier, début XVII^e siècle ?, Hôtel Dieu, Marseille.

(90) Borgnis 1820, p. 76.

fixation par rivetage ou avec un petit clou ; l'objet est alors destiné à être fixe. Les sources écrites⁽⁹¹⁾ et les témoignages actuels de la pratique garantissent que la thie et le crochet à douille sont amovibles et peuvent être passés d'un fuseau à l'autre, ce qui permet d'économiser l'achat des nombreux exemplaires qui seraient nécessaires pour un filage tout au long d'une journée. Cet appendice métallique est transporté avec soi, éventuellement accompagné d'autres outils de travail des textiles. Un dé à coudre et un crochet à douille ont ainsi été découverts près d'un squelette dans la tranchée des Capucins de Ferrières à Martigues (Bouches-du-Rhône, France) établie lors d'un épisode de peste virulent⁽⁹²⁾.

D'importantes recherches, tenant compte de la dimension symbolique du fuseau, de l'évolution de sa morphologie au cours du temps et du lien de celle-ci avec l'emploi de la fusaiole, sont encore nécessaires tant dans la documentation archéologique, écrite et iconographique – ici à peine effleurée – pour mieux percevoir l'évolution des usages des aménagements métalliques et non métalliques de l'extrémité du fuseau – la fréquence de l'emploi de l'un n'étant certainement pas sans incidence sur l'utilisation de l'autre – et leur répartition spatiale. Le cas du crochet à douille pour le Nord de la France a déjà été évoqué. Il est aussi intéressant de remarquer l'absence de thie ou de crochet avec ou sans douille dans les publications archéologiques britanniques et dans la prolifique base de données *Portable Antiquities Scheme* abondée par les découvertes de détectoristes au Royaume-Uni.

Aussi curieux que cela puisse paraître, ces objets qui pourraient passer inaperçus et qui, d'ailleurs, le sont peut-être fréquemment faute d'avoir pu être identifiés ou révélés par une radiographie ou une restauration, ont beaucoup de choses à conter à l'archéologue. Le bilan d'étape que constitue cet article est une preuve des possibilités offertes par leur étude.

Mes remerciements à Françoise Pineau et au personnel du Musée du Textile et de la Mode à Cholet pour leur aide documentaire.

(91) Par exemple, Savary des Bruslons 1723, article fuseau ; Dictionnaire 1752, article thie ; Rolland de la Platière 1785, Filature du lin & du chanvre.

(92) Tzortzis et al. 2007, p. 125, fig. 6.

6. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Archard 1785-1787 :

C. F. Achard, *Dictionnaire de la Provence et du Comté-Venaissin*, Marseille, Jean Mossy, 4 t., 1785-1787.

Alfaro 1984 :

G. C. Alfaro, *Tejido y cestería en la Península Ibérica, historia de su técnica e industrias desde la prehistoria hasta la romanización*, Madrid, Instituto español de prehistoria, 1984, 348 p.

Antonini 1735 :

A. Antonini, *Dizionario italiano, latino e francese*, (édition revue, corrigée et augmentée), Lyon, Pierre Duplain, XVI, 1735, 768 p.

Azaïs 1877-1878 :

G. Azaïs, *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, 3 t., Montpellier, Société pour l'étude des langues romanes, XVI, 1877-1878, 687 p., 695 p., 827 p.

Barber 1992 :

E. J.W. Barber, *Prehistoric Textiles: The Development Of Cloth In The Neolithic And Bronze Ages With Special Reference To The Aegean*, Oxford, Princeton University Press, 1992, 508 p.

Barrère 2000 :

M. Barrère, «Métal (Alliage cuivreux)», dans Bayrou Lucien (dir.), *Peyrepertuse, forteresse royale*, Carcassonne, Supplément d'Archéologie du Midi Médiéval, 3, Éditions du C.A.M.L., 2000, p. 213-235.

Beatrice et al. 2019 :

J. S., Beatrice, T. W. Fenton, C. V. Isaac, M. Law, A. Livarda, R. Madgwick, J. Mitchell, S. Moorhead, P. Papadopolou, P. Pearce, N. Schibille, A. Soler, K. Stark, R. Veropoulidou, J. Vroom, *Butrint 6: Excavations on the Vrina Plain Volume 2: The Finds*, Oxford, Oxbow Books, 2019, 280 p.

Bendjebbar 1983 :

A. Bendjebbar, *La Vie quotidienne en Anjou au XVIIIe siècle*. Hachette Education (programme RELIRE), «La vie quotidienne», 1983, 296 p.

Böhlendorf-Arslan 2017 :

B. Böhlendorf-Arslan, «Assos», dans P. Niewöhner (dir.), *The Archaeology of Byzantine Anatolia : From the End of Late Antiquity until the Coming of the Turks*, Oxford, Oxford University Press, 2017, p. 217-225.

Borgnis 1820 :

G.-A. Borgnis, *Traité complet de mécanique appliquée aux arts*, Paris, Bachelier, 1820, X, 332 p., 38 pl.

Chausserie-Laprée et al. 1984 :

J. Chausserie-Laprée, L. Domallain, N. Nin, *Le quartier de l'Île à Martigues, six années de recherches archéologiques*, Martigues, Musée d'Art et d'Archéologie, 1984, 64 p.

Dictionnaire universel françois et latin, nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée, t. 7, Paris, Compagnie des libraires associés, 1752, 530 p.

Couzinié 1850 :

J.-P. Couzinié, *Dictionnaire de la langue romano-castraise et des contrées limitrophes*, Castres, Ch. Càntié et A. Rey, 1850, XII, 563 p.

Diderot, Le Rond d'Alembert 1751-1772 :

D. Diderot, J. Le Rond d'Alembert (dir.), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. 16, 1751-1772,

Dolenz 2003 :

H. Dolenz, «Die Ausgrabungen im Tempelbezirk bei St. Michael am Zolfeld im Jahre 2003», *Rudolfinum, Jahrbuch des Landesmuseums Kärnten 2003*, Klagenfurt am Wörthersee, Landesmuseum für Kärnten, 2003, p. 127-136.

Dottin 1899 :

G. Dottin G., *Glossaire des parlers du Bas-Maine (département de la Mayenne)*, Paris, H. Welter, 1899, CXLVIII, 682 p.

Du Fresne du Cange 1883-1887 :

C. Du Fresne du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, (édition augmentée par Carpentier D. P., Henschel G. A. L., Favre Léopold), Niort, Léopold Favre, 1883-1887, 10 t.

Ekregen 2006 :

F. Ekregen, «Performing death, The function and meaning of Roman drinking vessels in Scandinavian mortuary practices», dans A. Andrén, K. Jennbert (dir.), *Old Norse Religion in Long-Term Perspectives: Origins, Changes & Interactions*, Lund, Nordic Academic Press, 2006, p. 109-113.

Endrei 1968 :

W. Endrei, *L'évolution des techniques du filage et du tissage du Moyen Age à la révolution industrielle*, (traduit par J. Takacs et J. Pilisi), Paris, Mouton et Cie, 1968, 179 p.

FEW, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 25 t., pag. mult., (édition électronique consultée l 290 janvier 2020). <https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/index.php/page/view>

Furetière et al. 1727 :

A. Furetière, H. Basnage de Beauval, J.-B. Brutel de la Rivière, *Dictionnaire universel*, La Haye, t. 4, 1727.

Gaffiot 2000 :

F. Gaffiot, *Le Grand Gaffiot, dictionnaire latin-français*, (édition revue et augmentée par Pierre Flobert), Paris, Hachette, 2000, 1749 p.

Garcin 1841 :

E. Garcin, *Nouveau dictionnaire provençal-français*, Draguignan, Fabre, 1841, 1090 p.

Gary 1845 :

L. Gary, *Dictionnaire patois-français à l'usage du département du Tarn et des départements circonvoisins*, Castres, J.-L. Pujol, 1845, IX, 396 p.

Gossen 1976 :

C. T. Gossen, «Zu den romanischen Kommentaren I», *Museum helveticum*, vol. 33, 2, 1876, p. 98-101.

Gostenčnik 2000 :

K. Gostenčnik, «Romische Spindelhaken vom Magdalensberg in Karnten, Österreich», *Archaeological textiles newsletter*, 31, 2000, p. 9-12.

Gostenčnik 2001 :

K. Gostenčnik, «Die spindelhaken aus kupferlegierung vom Magdalensberg und aus Virunum in Kärnten», *Archaeologisches korrespondenzblatt*, 31, 2001, p. 571-579.

Gostenčnik 2003 :

K. Gostenčnik, «Some additional Remarks concerning the Magdalensberg Spindle-hooks with Twisted Shanks», *Archaeological textiles newsletter*, 36, 2003, p. 9-10.

Gostenčnik 2011 :

K. Gostenčnik, «Lontano dagli occhi, lontano dal cuore ? Attrezzi in legno per la tessitura e loro evidenza, l'esempio del Norico», *Quaderni Friulani di Archeologia*, XXI, 2011, p. 197-218.

Gostenčnik 2014 :

K. Gostenčnik, «Textilproduktion in der Austria Romana», dans Grömer Karina (dir.), *Römische Textilien in Noricum und Westpannonien im Kontext archäologischer Gewebefunde*

2000 v.Chr. bis 500 n.Chr. in Österreich, Graz, Grazer Universitätsverlag, Austria Antiqua 5, 2014, p. 57-109.

Gourgaud 2019 :

Y. Gourgaud, *Grand dictionnaire cévenol-français*, Tampere, Altramenta, 2019, 1763 p.

Grömer 2004 :

Grömer K., 2004, «Aussagemöglichkeiten zur Tätigkeit des Spinnens aufgrund archäologischer Funde und Experimente», *Archaeologia austriaca*, 88, p. 169-182.

Grothe 1875 :

H. Grothe, *Bilder und Studien zur Geschichte vom Spinnen, Weben, Nähen*, Berlin, Julius Springer, 1875, 421 p.

Guillot et al. 2017 :

F. Guillot, N. Portet N., Barrère M., Gourvennec M., «La discrétion de l'outillage domestique», dans Guillot F. (dir.), *Le castrum de Montréal-de-Sos. 16 ans de recherches archéologiques sur une fortification des Pyrénées ariégeoises*, Carcassonne, CAML, 2017, 374 p.

Gutiérrez Cuenca, Hierro Gárate 2010 :

E. Gutiérrez Cuenca, J. Á., Hierro Gárate, Instrumentos relacionados con la actividad textil de época tardoantigua y altomedieval en Cantabria, *Munibe*, 61, 2010, p. 261-288.

Hierro Gárate 2011 :

J. Á. Hierro Gárate, «La utilización sepulcral de las cuevas en Época Visigoda: los casos de Las Penas, La Garma y el Portillo del Arenal (Cantabria)», *Munibe*, 62, 2011, p. 351-402.

Leblanc 1830 :

V. Leblanc, *Manuel du bonnetier et du fabricant de bas*, Paris, Librairie encyclopédique de Roret, 1830, 320 p.

Lemoine 2008 :

Y. Lemoine, «Petits objets antiques et médiévaux récemment découverts dans le centre-ouest du Var», dans *Archéologies de Provence et d'ailleurs : mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sauzade*, Supplément du Bulletin Archéologique de Provence, 5, Aix-en-Provence, Société archéologie de Provence, 2008, p. 675-696.

Lessicografia della Crusca in Rete, éditions de 1612 et suivantes en ligne, <http://vocabolario.sns.it/html/index.html>

Lhande 1926 (réd. 2019) :

P. Lhande, *Dictionnaire basque-français (dialectes labourdin, bas-navarrais et souletin)*, Cressé, Éditions des régionalismes, 1926 (réd. 2019), 1186 p.

Lombardi 2008 :

R. G. Lombardi, «Oggetti per la sartoria e l'abbigliamento», dans Güll P. (dir.), *Roca nel basso Medioevo. Strutture abitative e cultura materiale in un centro urbano dell'Adriatico meridionale (scavi 2005)*, Florence, All'Insegna del Giglio, 2008, p. 416.

Loreti 1989 :

E. M. Loreti, «Bronzes», dans Pergola P., Vismara C. (dir.), *Castellu (Haute-Corse). Un établissement rural de l'Antiquité tardive. Fouilles récentes (1981-1985)*, DAF, 18, Paris, Éditions de la maison des Sciences de l'Homme, 1989, p. 96-99.

Ménage 1694 :

G. Ménage, *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française*, Gilles Ménage, Paris, Jean Anisson, 1694.

Mistral 1879-1882 :

F. Mistral, *Lou tresor dou felibrige ou dictionnaire provençal-français*, 2 vol., Aix-en-Provence, Remondet-Aubin, Avignon, Roumanille, Paris, Honoré Champion, 1879-1882, 1196 p., 1165 p.

Olive 1971 :

F. Olive, «La culture et le traitement du chanvre» dans «Enquête ethnologique en Pays de Sault. Rapport d'activité (Été-automne 71)», *Folklore*, t. XXIV, 34^e année, 3, 1971, p. 19-27.

Pellas Sauveur 1723 :

A. Pellas Sauveur, *Dictionnaire provençal et français*, Avignon, François-Sébastien Offray, 1723, 326 p.

Pousthomis-Dalle et al. 1998 :

N. Pousthomis-Dalle, M.-C. Cabot, P. Cabot, I. Réal, B. Pousthomis, C. Chopin, M. Barrère, F. Dieulafait, J. Lapart, «Sainte Sigolène, sa vie, ses églises au Troclar (Lagrange, Tarn)», *Archéologie du Midi médiéval*, 15-16, 1998, p. 1-65.

Roland de la Platière 1785 :

J.-M. Roland de la Platière, *Encyclopédie méthodique*, t. 1, Manufactures, arts et métiers, 1785.

Robinson 1941 :

D. M. Robinson, *Metal and Minor Miscellaneous Finds: An Original Contribution to Greek Life : with a New Up-to-date Map of Olynthus*, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1941, 593 p.

Rutschowskaya 1986 :

M.-H. Rutschowskaya, *Catalogue des bois de l'Égypte copte*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1986, 173 p.

Savary des Bruslons 1723 :

J. Savary des Bruslons, *Dictionnaire universel de commerce, tome second, F=Z*, Paris, Jacques Estienne, 1723, 1588 p.

Schmit 2003 :

S. Schmit, *Château seigneurial de Vernègues, fouille programmée 2003*, (rapport de fouilles), SRA Aix-en-Provence, 2003, 27 p., 15 pl.

Schuchardt 1899 :

H. Schuchardt, *Romanische Etymologien, II, Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophisch – Historische classe*, Vienne, Carl Gerold's, CXLI, 1899, 222 p.

Serna Gancedo et al. 2005 :

M. L. Serna Gancedo, A. Valle Gómez, J. A. Hierro Gárate, « Broches de cinturón hispanovisigodos y otros materiales tardoantiguos de la cueva de Las Penas (Mortera, Piélagos) », *Sautuola XI*, 2005, p. 247-277.

Thomas 1900 :

A. Thomas, « Étymologies françaises », *Romania*, t. 29, 114, 1900, p. 161-208. DOI : <https://doi.org/10.3406/roma.1900.5623>

Thuaudet, Chazottes 2014 :

O. Thuaudet, M.-A. Chazottes, « Étude du mobilier manufacturé non céramique », dans V. Abel, M. Bouiron, F. Parent (dir.), *Fouilles à Marseille, Objets quotidiens médiévaux et modernes*, Arles, Éditions Errance, Aix-en-Provence, Centre Camille Jullian, 2014, p. 295-349.

Tzortzis et al. 2007 :

S. Tzortzis, C. Rigeade, Y. Ardagna, P. Adalian, I. Séguy, M. Signoli, « Un charnier de la grande peste de 1720-1722 en Provence : les tranchées des Capucins de Ferrières de Martigues (Bouches-du-Rhône, France). Premières données », dans M. Signoli, D. Chevé, P. Adalian, G. Boëtsch, O. Dutour (dir.), *La peste : entre épidémies et sociétés*, Florence, Firenze university press, 2007, p. 121-129.

Von Wartburg et al.

W. Von Wartburg et al., *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 25 vol., [En ligne] <https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/index.php/>

Worst 1984 :

W. Worst, « L'évolution du filage, 1, Le fuseau et la quenouille, précurseurs du rouet », *La navette*, 26, 1984, p. 8-10.

LandArc

Siège social :

1 rue Jean Lary
32500 Fleurance
Tel. 05 62 06 40 26
archeologie@landarc.fr
N° Siret : 523 935 922 00014



Correspondant nord :
7 rue du 11 novembre
77920 Samois-sur-Seine
archeologie@landarc.fr

www.landarc.fr

ISSN 2272-7817

